

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE CARAQUET TENUE LE LUNDI 15 JUILLET 2024 À 19 h À  
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS** : Le maire Bernard Thériault et les membres : Jacques Boucher, Jean-Claude Doiron, Florence Albert, Terry Ing, Marie-Soleil Landry et Nicole Hébert

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : Environ onze (11) personnes dans la salle, ainsi que Marc Duguay, directeur général, Dave Cowan, directeur général adjoint et Julie Jacob, greffière

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à l'ordre vers 19 h.

2024-130

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher et appuyée par le conseiller Terry Ing, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2024-131

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2024-132

États financiers consolidés  
2023

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu d'adopter les états financiers consolidés 2023 tels que présentés. Adoptée

2024-133

Nomination d'un auditeur pour  
2024

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher et appuyée par le conseiller Terry Ing, il est résolu que la firme comptable EPR soit l'auditeur indépendant pour la Ville de Caraquet pour l'année 2024. Adoptée

2024-134

Lecture dans son intégralité  
de l'arrêté intitulé « Arrêté  
modifiant l'arrêté adoptant le  
plan d'urbanisme municipal de  
Caraquet » - zone  
multifamiliale dans la rue de la  
Gare

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » - zone multifamiliale dans la rue de la Gare. Adoptée

2024-135

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » - zone multifamiliale dans la rue de la Gare

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » - zone multifamiliale dans la rue de la Gare. Adoptée

2024-136

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » - zone multifamiliale dans la rue de la Gare

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan d'urbanisme municipal de Caraquet » - zone multifamiliale dans la rue de la Gare, et que cet arrêté porte le numéro 2024-03. Adoptée

2024-137

Résolution visant la soumission de l'arrêté modifiant le plan municipal au ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux pour approbation - zone multifamiliale dans la rue de la Gare

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Nicole Hébert;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 112 (1) de la Loi sur l'urbanisme existe que le Conseil demande l'approbation d'un plan municipal par le ministre;

**CONSIDÉRANT QUE** cet arrêté répond aux conditions prescrites par la Loi;

**IL EST RÉSOLU** que la greffière, au nom et pour le compte du Conseil, présente au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux une demande d'approbation de l'arrêté no. 2024-03 conformément aux exigences du paragraphe 112 (2) de ladite Loi. Adoptée

2024-138

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - zone multifamiliale dans la rue de la Gare

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - zone multifamiliale dans la rue de la Gare. Adoptée

2024-139

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - zone multifamiliale dans la rue de la Gare

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par le conseiller Jacques Boucher, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - zone multifamiliale dans la rue de la Gare. Adoptée

2024-140

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - zone multifamiliale dans la rue de la Gare

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par le conseiller Jacques Boucher, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - zone multifamiliale dans la rue de la Gare, et que cet arrêté porte le numéro 2024-04. Adoptée

2024-141

Vente de terrain – Brucke Multi Services Inc (J. Butler)

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu d'accepter l'offre d'achat et convention d'achat et de vente de Brucke Multi Services Inc. pour le terrain portant le numéro d'identification 20501037. Adoptée

2024-142

Vente d'un terrain excédentaire par la Province – 1605, Route 335 à St-Simon

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu de faire l'achat du terrain excédentaire, incluant un bâtiment à l'état moyen, de la province à Saint-Simon portant le numéro d'identification 20479374 au coût de 42 800 \$. Adoptée

2024-143

Demandes du Festival acadien

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée de la conseillère Florence Albert, il est résolu d'accepter toutes les demandes du Festival acadien :

- a) Fermer la circulation dans la rue du Portage à partir des feux de circulation jusqu'à la rue de la Légion lundi 5 août 2024 de 12 h (midi) à 18 h pour la course de tacots;
- b) Fermer la circulation sur le boulevard St-Pierre Ouest de la rue Bourgeois à la rue du Colisée à partir du 14 août 2024 en matinée jusqu'au 16 août 2024 très tôt en matinée;

- c) Le 15 août 2024, fermer une autre section du boulevard St-Pierre Ouest (en plus de celle au point b) de la rue du Colisée jusqu'à la rue Cormier de 15 h à 20 h 30;
- d) Autoriser le contrôle, pour la durée du Festival, de l'accès sur les sites (hôtel de ville, Centre culturel, Carrefour de la Mer et lieux publics entourant le site du Tintamarre et dans le centre-ville), des divers concessionnaires d'objets promotionnels, de cantines et autres. Adoptée

2024-144

Demande d'avis au CRP –  
Denis et Paul Thériault (2  
quadruplex)

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Florence Albert, il est résolu de demander au Comité de révision de la planification de la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit quant à la demande de modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage pour un projet de deux (2) quadruplex de Paul et Denis Thériault. Adoptée

2024-145

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2024-146

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossier

2024-147

Présentation et intervention du  
public

Monsieur Jean-Pierre Mallet demande si une visite des lieux a été faite avant l'achat du terrain à Saint-Simon. Le directeur général répond que oui.

Il se questionne concernant la consultation publique sur la politique d'habitation. On l'informe que cette politique ne concerne pas seulement les logements liés à l'immigration.

Il demande s'il est vrai que la municipalité a reçu de l'argent pour des projets ou des infrastructures. Le maire lui répond des projets sont nécessaires pour recevoir de l'argent, ce qui n'est pas le cas en ce moment.

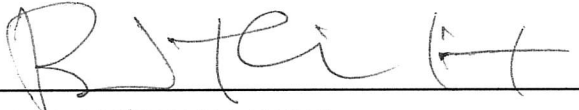
Il demande s'il peut emprunter le chemin de la Pointe à bouleau à St-Simon. Le maire lui explique qu'il s'agit d'un terrain privé sur lequel la Ville n'a pas autorité.

Il demande qui s'occupe des routes à Saint-Simon, en montrant des photos d'un trou dans le chemin. Le maire lui répond que la responsabilité est au ministère des Transports, mais qu'un suivi sera effectué.

2024-148

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher, il est résolu  
de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 57.



BERNARD THÉRIAULT, MAIRE



JULIE JACOB, GREFFIÈRE